

IFAS

Institut de formation aide-soignant



16 B rue Traversière
43200 Yssingaux
06 42 80 91 51
magali.vernier@cneap.fr

FICHE PRE INSCRIPTION
CURSUS COMPLET EN APPRENTISSAGE
EN 24 MOIS
Diplôme d'Etat Aide-Soignant

Information concernant les candidats

Pour l'année 2020 uniquement, dans le contexte exceptionnel de mobilisation nationale pour protéger au mieux l'ensemble de la population et éviter les rassemblements et les déplacements propices à la propagation de l'épidémie de COVID 19, l'entretien est supprimé. La sélection est effectuée par le seul examen du dossier.

1- CRITERES D'ACCES A LA FORMATION

Ci-dessous les conditions à remplir pour la rentrée :

- Avoir 17 ans minimum et moins de 30 ans à l'entrée en formation. Un accueil est également possible en cursus complet pour les plus de 30 ans mais sous certaines conditions.
- Etre déclaré apte physiquement et psychologiquement par un médecin agréé, à l'exercice de la fonction. Si le médecin agréé soulève un problème d'inaptitude à la fonction, l'entrée en formation n'est plus possible.
- Etre à jour des vaccinations conformes à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de la santé en France (Attention aux délais que peuvent demander certaines vaccinations).

2- LES MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Étape 1 – **Constituer votre dossier administratif papier avec les pièces suivantes (étape obligatoire) :**

- *Fiche de pré-inscription administrative* dûment remplie et signée (voir document joint). Pour les candidats mineurs, la signature du responsable légal est exigée.
- *Photocopie lisible de la carte d'identité* recto-verso ou passeport en cours de validité
- *1 photo d'identité + Nom – Prénom au dos*

- *Pour les ressortissants hors Union Européenne : une attestation du niveau de langue française requis CI ainsi que la traduction des diplômes en français.* Vous pouvez vous renseigner sur le site internet du service public. (www.service-public.fr)
- Pour les personnes présentant un handicap, la demande d'aménagement des épreuves avec l'avis rendu du médecin désigné par la Commission des Droits et de l'Autonomie

des Personnes Handicapées. Doit apparaître la notification «pour sélection aide-soignante» et non «pour baccalauréat ou autre diplôme».

Étape 2 – Constituer votre dossier professionnel avec les pièces suivantes (étape obligatoire) :

- *Une lettre de motivation manuscrite* : présentez-vous en mettant en avant vos compétences, vos qualités et en faisant le lien avec vos connaissances du métier d'aide-soignant. Puis, argumentez votre choix de parcours. Attention, l'écriture doit être lisible. Le document sera d'une page maximum. Votre lettre de motivation doit être datée et signée (et elle doit comporter vos coordonnées complètes).
- *Curriculum vitae* : actualisé, avec toutes vos expériences de stages et/ou professionnelles. Votre CV doit comporter vos coordonnées complètes.
- *Un document manuscrit relatant soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit votre projet professionnel. Votre situation ou votre projet doit être en lien avec le métier d'aide-soignant* : deux pages maximum. Pour les personnes ayant une expérience personnelle ou professionnelle dans l'accompagnement et l'aide à la personne, vous décrirez une situation. Puis vous expliquerez comment celle-ci vous a amené au projet de formation et au métier d'aide-soignant. Dans cette situation, vous êtes acteur ou observateur. Pour les personnes qui n'ont pas d'expérience personnelle ou professionnelle dans l'accompagnement et l'aide à la personne, présentez votre cheminement jusqu'à la formation et au métier d'aide-soignant.
- *Une copie de l'original de tous les diplômes obtenus* : même ceux qui n'ont pas de lien avec le métier d'aide-soignant
- *Pour les candidats actuellement dans un cursus scolaire ou en formation professionnelle* : bulletins scolaires ou relevés des résultats et appréciations de stage de l'année en cours.
- *Pour tous les autres candidats, attestation(s) de travail accompagnée(s) éventuellement des appréciations et/ou recommandations du ou des employeurs*
- *Tout justificatif valorisant en engagement ou une expérience personnelle dans le cadre associatif, sportif... en lien avec la profession d'aide-soignant.* : Vous pouvez fournir tous les éléments concernant votre participation active à un club sportif, une association, un voyage humanitaire, une action d'aide à la personne...
- Le coût d'inscription fixé à 50 €, à l'ordre du LEAP Eugénie Joubert (il ne sera en aucun cas remboursé)

Le dossier complet est à renvoyer pour le 6 NOVEMBRE 2020 au plus tard, cachet de la poste faisant foi.

Tout dossier incomplet papier sera rejeté automatiquement et non traité.

3- LES CONDITIONS FINANCIERES

Le coût d'inscription est fixé forfaitairement à 50 € et ne sera en aucun cas remboursé.

Le coût de la formation sous contrat d'apprentissage :

- **Gratuité de la formation.**
- Les frais de restauration, hébergement et transports sont à la charge des apprentis, même pour les périodes de stage, quel que soit l'éloignement du domicile.
- Si besoin, possibilité d'internat au sein du Lycée "LEAP Eugénie Joubert »

4- LES MODALITES D'ENVOI DU DOSSIER :

Les documents doivent être adressés par mail sous format PDF si possible et également par courrier à :

LEAP Eugénie Joubert

16B rue traversière

43 200 YSSINGEAUX

magali.vernier@cneap.fr

Avant le 6 NOVEMBRE 2020 minuit (date du mail et cachet de la poste faisant foi)

5- LES RÉSULTATS :

Si nous avons reçu l'agrément les résultats seront donnés **le 1^{er} DECEMBRE 2020.**

Le jury établit la liste de classement. Cette liste comprend : une liste principale et une liste complémentaire.

Les candidats seront personnellement informés de leurs résultats par courrier.

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.